



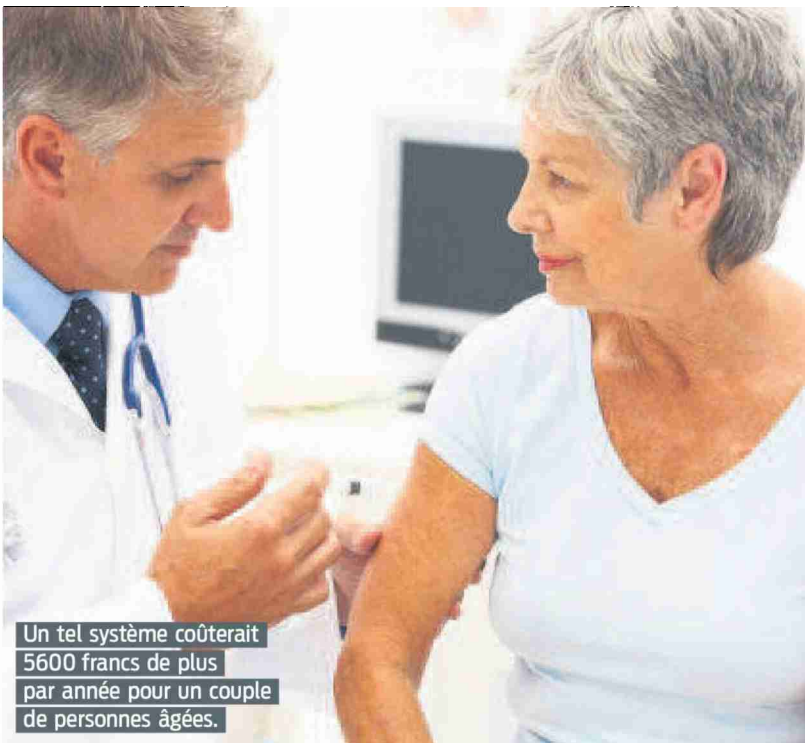
Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 47'934
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 271.008
Abo-Nr.: 1069212
Seite: 15
Fläche: 45'642 mm²

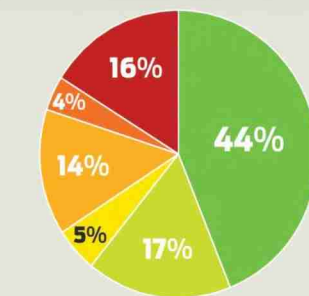
POUR UNE FRANCHISE DIX FOIS PLUS HAUTE!

SANTE Expert pour Comparis, Felix Schneuwly fait une proposition choc: augmenter la franchise de base de 300 à 3000 francs! Irréaliste et trop brusque, rétorquent les politiques.



Un tel système coûterait 5600 francs de plus par année pour un couple de personnes âgées.

RÉPARTITION DES FRANCHISES EN SUISSE



- Franchise de 300 francs
- Franchise de 500 francs
- Franchise de 1000 francs
- Franchise de 1500 francs
- Franchise de 2000 francs
- Franchise de 2500 francs

SOURCE: OFSP 2012

Faire passer d'un coup la franchise de base pour l'assurance-maladie de 300 à 3000 francs, telle est l'idée provocante de Felix Schneuwly, expert auprès du site Comparis. Dans la dernière édition de la *Schweiz am Sonntag*, il a dénoncé une LAMaL conçue comme une «casco complète» qui n'incite pas les Suisses à réduire leur consommation de soins.

«Aujourd'hui, environ 80% des gens causent 20% des coûts de la santé, constate-t-il. A l'inverse, 20% des gens causent 80% des coûts. Je pars de l'idée qu'une assurance ne doit couvrir que les frais importants et pas les petites choses. On pourrait ainsi économiser les 20% des «petites choses» et diminuer d'autant les primes.»

«Désolidarisation massive»

Pour le conseiller national Jean-François Steiert (PS/FR), il s'agit d'une proposition irréaliste: «Avec un tel système, selon mon calcul, il en coûterait 5600 francs de plus par année pour un couple de personnes âgées... Ce seul exemple montre que c'est une désolidarisation massive.» Felix Schneuwly s'en défend: «Sur les 20% économisés, on pourrait uti-



Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 47'934
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 271.008
Abo-Nr.: 1069212
Seite: 15
Fläche: 45'642 mm²

liser l'argent pour payer un médecin à ceux qui n'ont pas ces 3000 francs. Je sais que pour la gauche cela ne serait pas acceptable de solliciter de l'aide. Mais, déjà aujourd'hui, les gens doivent demander des réductions de primes.»

le seul moyen qu'ils ont pour amortir le choc du passage aux primes supérieures.» ● **ÉRIC FELLE**
eric.felley@lematin.ch

ter de l'aide. Mais, déjà aujourd'hui, les gens doivent demander des réductions de primes.»

La conseillère nationale vaudoise et vice-présidente du PLR, Isabelle Moret, juge cette proposition «de but en blanc trop brusque. Elle pose problème pour la solidarité, notamment pour les personnes qui ont des maladies chroniques.» Cela dit, elle estime que les montants des franchises pourraient être adaptés: «Ils n'ont pas été indexés à l'évolution des coûts de la santé. Aujourd'hui, ces 300 francs représentent en fait 500 francs.»

Alain Berset et son Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont d'autres projets. En janvier, l'OFSP a confirmé qu'il étudiait la suppression des franchises élevées de 2000 et 2500 francs, introduites il y a dix ans sous l'ère de Pascal Couchepin. Mais le conseiller national Ignazio Cassis (PLR/TI), président de Curafutura (CSS, Helsana, Sanitas et CPT), propose au contraire un palier supplémentaire à 3000 francs pour augmenter encore la part de «responsabilisation» des assurés.

Isabelle Moret estime aussi qu'il faut les conserver: «Les jeunes et leurs parents en ont particulièrement besoin. La suppression des franchises élevées aurait des conséquences importantes pour la catégorie d'âge des 19-25 ans. C'est



On pourrait ainsi économiser 20% et diminuer d'autant les primes»
Felix Schneuwly, expert chez Comparis